

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS, UN FACTEUR POUR SAUVER LE CLIMAT

■ La COP 21 : un coup pour rien ?

La 21^{ème} Conférence internationale de l'ONU sur le climat (dite « COP 21 ») s'est tenue à Paris en décembre 2015. Son objectif, comme les précédentes : prendre des mesures pour « sauver le climat ». Et viser principalement à réduire les émissions des gaz à « effet de serre » (GES), comme celles des « particules fines ». **Au-delà des grandes déclarations médiatisées, qu'en reste-t-il ?** Quelles mesures sont-elles prises en France pour réduire la production de ces polluants ? À l'inverse, l'État diminue ses dotations financières envers les collectivités locales, encore moins inclinées à promouvoir la gratuité des transports publics. La casse du réseau ferré au profit de la route (« cars Macron ») et de l'avion s'accroît. Aucune politique tarifaire favorisant les transports les moins énergivores n'est envisagée.

■ Le coût de la pollution atmosphérique

Si l'automobile contribue notablement à la production de gaz à effet de serre, elle empoisonne aussi la proche atmosphère avec toutes ses conséquences sur la santé publique. **La pollution de l'air coûte en effet très cher à la société.** Ainsi, un rapport sénatorial publié en 2015 indique qu'elle coûterait plus de 100 milliards d'euros par an à la France : dépenses de santé, absentéisme dans les entreprises, baisses des rendements agricoles. Les sénateurs rappellent que les particules fines et l'ozone sont, à elles-seules, à l'origine de 42 000 à 45 000 décès prématurés en France par an. Réduire la circulation automobile est une nécessité écologique et sanitaire !

■ La nécessaire gratuité des transports publics

Les enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires n'ont jamais autant nécessité de mesures urgentes et durables. Il est urgent d'agir contre le réchauffement climatique. La pollution croissante dans nos villes appelle des mesures de réduction drastique de la circulation automobile pour préserver la santé de leurs habitants.

Un développement des transports publics locaux s'impose, allant de pair avec leur passage à la gratuité. Soit une démarche incitatrice au recours à leur usage comme l'ont déjà réalisée une trentaine de villes ou intercommunalités en France (cf. verso).

La généralisation au plan national de cette mesure d'utilité publique devrait être l'un des éléments majeurs d'une politique publique des transports urbains. En cohérence et complémentaire avec un développement des « modes doux » de déplacement. Comme l'a montré notamment Aubagne (100 000 habitants, Bouches-du-Rhône), la gratuité a favorisé un report modal : ainsi, la fréquentation des bus a rapidement triplé et 35 % des automobilistes ont abandonné l'usage de leur voiture. **Pourquoi pas maintenant l'agglomération grenobloise ?**

Parce que la mobilité est devenue une exigence, un fait de société, celle-ci devient alors un droit comme l'accès à la santé et à l'éducation. Quand les inégalités sociales sont patentées, la gratuité des transports, c'est aussi pour toutes et tous la liberté de circulation. Qui dit gratuité dit bien commun, service public. Et qui dit bien commun augmenté de cette gratuité-là, dit cohésion sociale plus forte, fierté dans ce qu'apporte l'appartenance à la Cité. **Mettons les transports publics au cœur du système de mobilité par un transport public universel accessible à tous, dans un système plurimodal.**

La gratuité une utopie ?

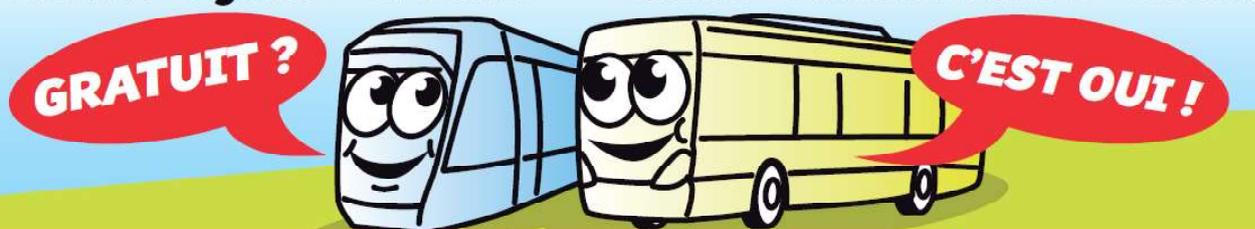
Non, une avancée écologique et sociale !

Collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise

Septembre 2016

Liberté - Égalité - Gratuité

Santé - Environnement - Social

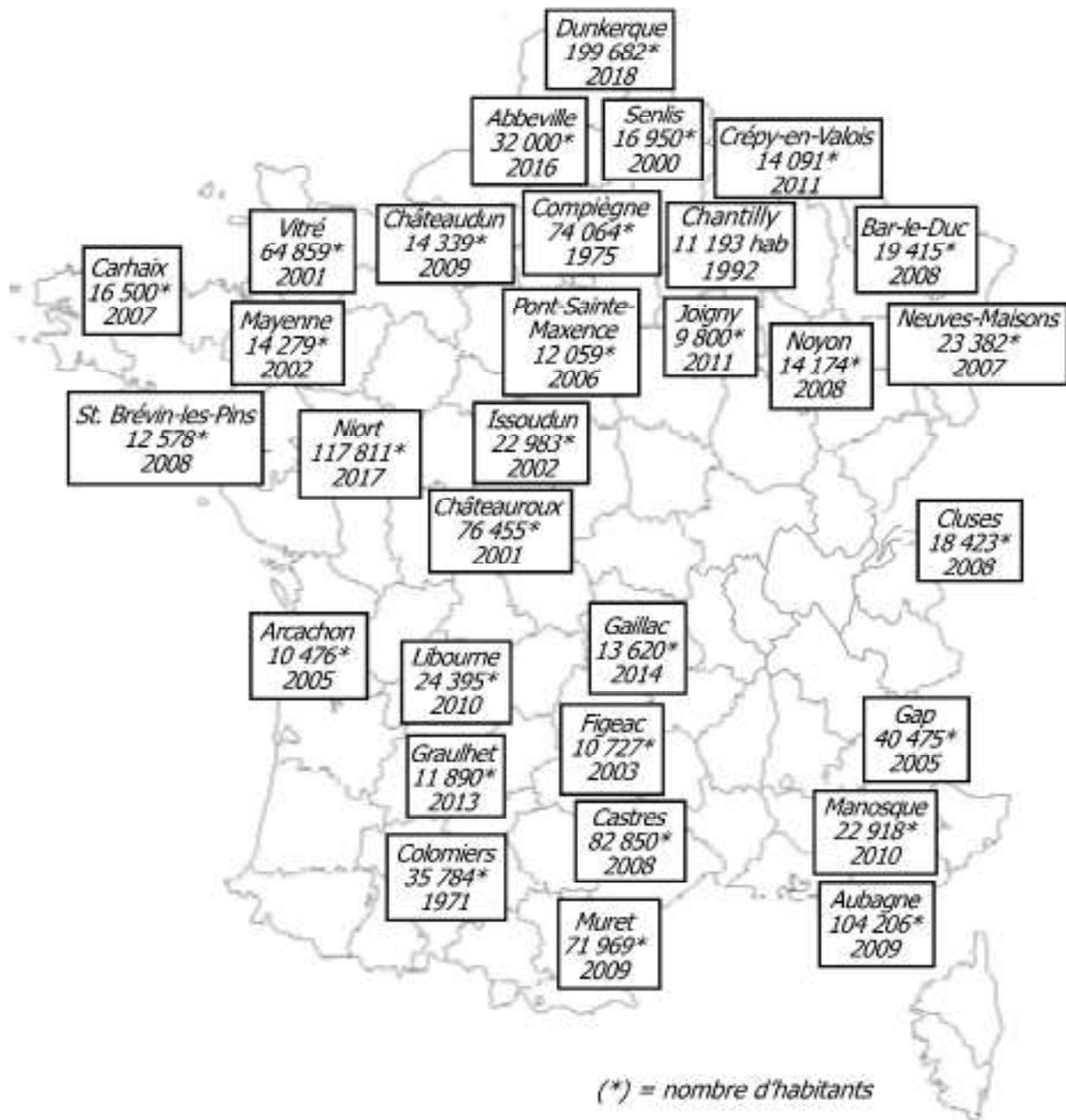


COLLECTIF POUR LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Collectif composé d'une quinzaine d'organisations syndicales, politiques et associatives.

Pour information : <http://gratuite-transport.ouvaton.org/>

Ils l'ont déjà fait ou le feront :



Après la mise en place de la gratuité à Dunkerque c'est plus de **1,2 million de personnes** qui bénéficieront de la gratuité des transports collectifs en France.

**Gratuité des transports
publics urbains :
ici comme ailleurs !**

